## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE CONSTABLE

Britton Machine Works Ltd. vs Charles B Spibbens

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 85.729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Val J Benitz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B je procéderai de vendre à l'enchère publique, à West End dans le Septième District de cette ville MARDI le 15me jour de septembre 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Un bateau avec moteur à gasoline, nommé "Mandie Aber" environ trente pieds de long, huit pieds de large, trente pouces de profondeur, "cabin launch" équipé avec un double cylindre, moteur à gasoline 12 chevaux vapeur comme il est placé, Garage du Southern Yacht Club à West End dans cette ville saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. F. Rivers Richardson avocat pour la demanderesse.
6 sept—4 10 15

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété extensive, attrayante et de Valeur Améliorée du Premier District.**

Portant le Numéro municipal 608 rue Sud Telemachus, entre l'avenue Tulane et la rue D Hemécourt (dans l'îlet borné par la rue Gessner)

Dans les Procès de

Thomas J. Wills vs Veuve Harmon Makofsky, individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86 680.

Thomas J Wills vs Veuve Harmon Makofsky individuellement et comme tutrice naturelle.

Procès No 86 681.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans ces affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 17 septembre 1908, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 714, borné par avenue Tulane, les rues Gessner, Telemachus et D'Hemécourt et désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan dressé par H. L. Zander ingénieur et voyer, et daté le 8 avril 1904, annexé à un acte passé pardevant George Unterberger, notaire en cette ville le 29 avril 1904, vente (McCarthy à Makofsky). D'après ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 12 trente et un pieds de face à la rue Telemachus environ vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, delà à un angle droit vers l'avenue Tulane, quarante pieds de là vers une profondeur de cinquante pieds six pouces et quatre lignes, de là une autre largeur à angle droit vers l'avenue Tulane de douze pieds, et mesurant trente huit pieds, six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 au point du commencement. Le lot No 13 mesure trente et un pieds de face à la rue Telemachus, la même largeur sur la ligne du fond sur environ vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisis dans les affaires ci dessus, respectivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
O. S. Lizardo, avocat pour le demandeur.
16 août—14 15 21 28—sept 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District,**

Portant le No Municipal 2735 rue Ste Anne, entre les rues Broad et White

Mme Magdalena Hoper vs Louis I. Yiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 746—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans ces affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1908, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-trois dans l'îlet No trois cent cinquante-six borné par les rues Broad, Ste Anne, White et Domaine, ledit lot mesurant vingt neuf pieds six pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne sur cent soixante trois pieds neuf pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans
Andrew M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.
7 août—7 14 21 28—sept 4 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un tiers d'intérêt indivis de la propriété portant le numéro municipal 210 rue Decatur.**

Entre les rues Bienville et Iberville.

Hartwig Moss vs Edward Kory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86.732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 septembre 1908, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un tiers d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant de quelque façon que ce soit, situé dans le Second District de cette ville dans l'île borné par les rues Decatur, Union Douane et Bienville, désigné comme lot 23 sur un plan de Joseph Pilié, voyer et mesurant vingt-quatre pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Decatur, vingt-trois pieds cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Union et quatre-vingt-treize pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté inférieure et cent un pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de côté supérieure, courant de la rue Decatur à la rue Union, les améliorations dudit lot portant le No municipal 210 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

1. Au comptant pour payer la somme de Deux mille cinq cent dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juil et 1907 jusqu'au complet paiement. 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le total de cinq mille dollars, frais de procès dans l'affaire ci dessus, les frais de procès et de vente et les taxes dues s'il y en a sur ladite propriété.

2. A termes de crédit, le montant de deux mille cinq cents dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an à partir du 17 juillet 1907 devant être payé le 17 juillet 1909.

3. Et la balance du prix d'adjudication, au comptant.

H. B. McMURRAY,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
R. R. Forman, avocat pour le demandeur
8 août—8 14 21 28—sept 4 9 10

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Veuve S. A. Cooley Sullivan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86.811—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Claiborne, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
27 août—27 31—sept 5

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée du Deuxième District**

Sur la rue St Pierre, entre Tonti et Roche blave.

Une bâtisse connue comme une église et l'autre comme un cottage portant le No 2412 rue St Pierre.

H. F. Lewis & Co. Ltd. vs The Union Baptist Church et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86 949 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 1er octobre 1908 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No quatre dans l'îlet borné par la rue St Pierre, la promenade Carondelet, les rues Tonti et Roche blave, et mesurant plus ou moins trente neuf pieds de face à la rue St Pierre sur cent pieds de profondeur.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par la rue St Pierre, la promenade Carondelet les rues Tonti et Roche blave et mesurant plus ou moins trente sept pieds de face à la rue St Pierre sur cent pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans
H. M. et E. C. Ansley, avocats pour la demanderesse.
28 août—se, t 4 11 18 25—o t 1

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District.**

A proximité du vieux Parc de Ville

Salmen Brick & Lumber Co. Ltd vs Alexander W. Nyquist, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86 051—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et demi de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par la rue Demaine, le Boulevard Morgan, la rue Solomon et les avenues Carrollton et Orléans désigné comme étant numéro quatre vingt trois et la moitié du lot numéro quatre vingt un dans la Division Orléans le carré 344) sur un plan dressé par H. L. Zander ingénieur et voyer daté le 3 mars 1903 et annexé à un acte de vente de Chas Pajewski à Henry Hoffman passé pardevant James J. Wolfe notaire, le 30 janvier 1903 suivant lequel plan ledit lot 83 mesure trente huit pieds de face au Boulevard Morgan trente sept pieds six pouces de face à l'avenue Carrollton cent un pieds un pouce et une ligne de large sur la ligne de face sur l'avenue Orléans et six pieds sept pouces et cinq lignes sur son côté irrégulière à partir par cent dix-huit de profondeur sur la ligne de côté du lot No 81 et le dit demi lot No 81 mesure quinze pieds de face sur le Boulevard Morgan par cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et est la partie indivise du lot No 83.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges objets y appartenant et de toute nature quelconque et faisant partie.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
George Lemle et J. Q. Gewinner avocats pour la demanderesse
7 août—7 8 14 21 28—sept 4 10

## VENTES A L'ENCAN

## Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

Etablissement de coiffeur et de lot de meubles.

Succession de ALPHONSE DUREL.

No 86 017—Cour Civile de District. Div A. Il sera procédé à, en cas LUNDI le 7 septembre 1908, à 11 heures a. m. au local No 2?? rue Bourbon en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D King agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis maintenant absent et congé daté le 24 août 1908, pour le compte de ladite succession.

Le contenu de l'établissement de coiffeur consistant en un lot de Perruques, Queues, Peignes, Composition pour faire pousser les cheveux, etc., ameublements de maison, literie et lingerie.

Conditions—Comptant

LIONEL M. RICAU
Encanteur.
27 août—27 30—sept 6 7

## 4% INTEREST COMPOSE

## Font vite accroître les Epargnes.

| Salaire Mensuel | Dépôt de 1-10 dans la Banque du Peuple | Montant économisé avec intérêt en 10 ans |
|---|---|---|
| $100.00 | $10.00 | $1.475.00 |
| 75.00 | 7.50 | 1,106.00 |
| 50.00 | 5.00 | 737.00 |
| 25.00 | 2.50 | 368.00 |

## Banque du Peuple

[Près de la Poste]

Capital et Surplus $600,000.

ETABLIE EN 1869.

Comptes bons de la ville sollicités.

2 janv—1 an—dim

## Crème à la Glace Puritaine

$1.00 LE GALLON.

Une qualité spéciale pour pique-niques, fêtes et promenades en trolleys. Pas moins de deux gallons à chaque acheteur.

Fuerst & Kraemer

833 RUE DU CANAL.

PHONE MAIN 121.

8 jan—1an

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partant d'Algier à 8 heures a. m arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY,
Surintendant.
17 août

## VENTES A L'ENCAN.

## Ferd Samuel.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chargement de Farine, Son, Blé "Shorts".

LE SAMEDI, 5 SEPTEMBRE 1908, A 11 heures A. M.

A l'annexe de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co.

Rues Julie et St Joseph.

PAR FERD SAMUEL Encanteur—Pour le compte de qui il appartiendra en vertu des actes 124 et 127 de 1894 par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co.—

C'est M. O. P. 35760 consistant de 150 sacs 98 lbs de farine chacun. B. B.
60 sacs, 49 lbs de farine chacun. B. B.
60 sacs, 100 lbs chacun de son de blé.
40 sacs, 100 lbs chacun de blé "shorts".
Conditions—Comptant sur les lieux.
26 août—sept 1 5

## Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

DIX-SEPT

Bons Terrains pour Bâtir

DANS L'ILET BORNE PAR LES RUES

Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda.

SUCCESSION DE NICHOLAS KREMER.

No 81.852—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 15 septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 août 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour Division D absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Dix-sept lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda désigné par les Nos 1 à 17 inclusivement sur le plan lithographié annexé à un acte de vente à George Tognoni, exécuté pardevant Castell notaire le 24 avril 1882.

Les lots Nos 1 à 8 ont chacun 30 pieds de face à la rue Bourgogne et les lots Nos 1 à 4 ont chacun 106 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'angle entre les rues Bourgogne et Kentucky, et le lot No 5 à 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 à 26 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne 30 pieds 8 pouces 7 lignes en largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 5 et 159 pieds 11 pouces et 1 1/2 ligne sur la ligne du côté opposé. Le lot No 7 à 27 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Bourgogne sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Matilda, 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 8 et 32 pieds 8 pouces 7 lignes en largeur dans le fond. Le lot No 8 à 26 pieds 4 pouces de face à la rue Rempart sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 à 13 ont chacun 26 pieds 4 pouces de face à la rue Rempart sur les profondeurs suivantes: Les lots 9 et 10 ont chacun une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes, le tout entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'angle des rues Rempart et Kentucky. Les lots 14 à 17 ont chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: Les lots 14 et 15 ayant chacun une profondeur de 105 pieds 4 pouces, et les lots 16 et 17 ont chacun une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et le balance en un, deux et trois ans avec intérêt à 6 0/0 payable par moitié tous les six mois, l'acquéreur devant donner hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues avec police de non aliénation et toutes les clauses usuelles de récurité et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant Joseph Sims, notaire aux frais de l'acquéreur. Tous les frais des certificats devant être payés par l'acquéreur.

M. yer S. Freiberg, avocat.
15 août—15 16 23 30—sept 6 13 15

## Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un charmant cottage élevé, No 1640 rue State.

Succession de Richard E. Schmidt.

No 68.416—Cour Civile de District — Division D.

EN VERTU de et conformément à un ordre donné le 20 août 1908 par l'Hon. Georges H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant en congé, je vendrai à l'enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 22 septembre, à midi, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues State et S. Franklin et les avenues St Charles et Palmer, désignée par la lettre G, sur un plan et un certificat d'arpentage faits par Gervais Lombard, ingénieur civil le 24 février 1903 et annexés à un acte passé pardevant B. Bouden, notaire, le 15 juin 1903, suivant lequel plan et certificat ledit lot G commence à une distance de 414' 4" du coin de l'Avenue St. Charles et de la rue State, et mesure 80 de face à la rue State sur 187' 0" 1" de profondeur sur la ligne de côté le plus proche de l'Avenue St. Charles et 185' 5" 1" de profondeur sur l'autre ligne de côté et 80 de large dans le fond. Ladite propriété est composée des lots entiers 15 et 16 et d'une partie du lot 17 sur le plan original de Bloomingdale tracé par B. Buisson, voyer.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer les actes de vente pardevant Robert P. Upton notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD
Encanteur.
W. F. Brewer, avocat
21 août—21 28—sept 6 12 22

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85 791—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry B. Eckers, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbaud, avocat
29 août—sept 2 7

**Succession de Hewes T. Gurley.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81 893—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par W. Morgan Gurley, exécuteur testamentaire datif dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John May, avocat.
30 août—30—sept 3 8

## VENTES A L'ENCAN.

## I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jeanne Dejean, épouse de Philip John Fletrich.

No 86 070—Cour Civile de District. Div. E. EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H Théard, juge de la Div. E de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juillet 1909, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 8 septembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne la propriété ci après décrite:

Un cottage simple rue Bordeaux entre B. Rempart et Aryades square rue Valence comprenant trois chambres et un porche à la façade sur trois terrains.

Exactement les terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans désignés sur un plan de W. J. Thompson voyer en date du 5 juillet 1890 tracé par les rues Bordeaux Valence, Aryades et Rempart.

Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G. G. Krousenberger, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt exigés au moment de la vente.

I. B. RENNYSON, Encanteur.
Jas Boyd Grimage avocat.
6 août—6 9 16 23 30—sept 6 8

## Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 24 septembre 1908, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Succession de Margaret Reilly.

No 86.590—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée daté et signé le 17 août 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Terpsichore, Annunciades, St Thomas et Chippewa, désigné par le numéro 2 sur un plan dressé par Jules Pilié voyer le 23me jour de décembre 1824, annexé à un acte pardevant H. Pedesclaux le 24me jour de mars 1835, et d'après lequel ledit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour lui de vente pardevant Philip J. Paterno, notaire, ne doit pas recevoir les loyers excepté après le passage de l'acte de vente, et devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST PAUL, Encanteur.
No 127 rue Caret de St.
P. J. Paterno, avocat pour l'administratrice.
23 août—23 30—sept 6 13 20 24

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Nicolina Celuffo,**

épouse de Antonino Barranco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 84 585—Division C—Attendu que Domenico Barranco a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Nicolina Celuffo épouse de Antonino Barranco, décédée intestat, ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Bailey Kline, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Theodore Cocolo, avocat.
5 sept—5 9 14

**Succession de Frederick Francis Wicks.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86.195. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Bailey Kline, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Arthur L. Bear avocat.
2 sept—3 7 12

**Succession de Mme Catherine Melly** veuve de Anthony Mackey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 87 097—Division D—Attendu que Mlle Katherine M. Mackey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Kelly, veuve de Anthony Mackey, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Guy M. Horner, avocat.
2 sept—3 7 12

**Succession de Hermes A. Gerard.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79 643—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Kohlman, veuve de Hermes A. Gerard administrant la succession de son défunt époux, comme tutrice, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Hirsheimer, avocat.
27 août—27—sept 1 5

**Succession de José Garrido.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85.570—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve José Garrido, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—W. L. Grason, avocat.
28 août—28—sept 2 6

## AVIS AUX CREANCIERS

**Germania National Bank en liquidation versus Southern Transportation Company**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76.778—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William J. Kenny, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—John Dymond, Jr. Buck Walshe, and Buck, avocats
2 sept—2 6 11

**Louisiana Molasses Co. Ltd versus Geo. J. Buisson Grocery Company.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 84,091 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. D. Abadie, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
27 août—27—sept 1 5

# L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

## TROIS EDITIONS DISTINCTES:

## EDITION QUOTIDIENNE,

## EDITION HEBDOMADAIRE,

## EDITION DU DIMANCHE.

## ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

## EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

## EDITION HEBDOMADAIRE

## PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

## ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.